

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20650**

Intitulé

DUT : Diplôme universitaire de technologie Statistique et informatique décisionnelle (STID)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le recteur de l'académie, chancelier des universités, le Président de l'université ou le Directeur de l'IUT

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

114d Mathématiques de l'économie, statistique démographique, mathématiques des sciences sociales, des sciences humaines, 114g Mathématiques de l'informatique, mathématiques financières, statistique de la santé, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien titulaire d'un DUT STID aide à la prise de décision par ses activités de gestion des données (*data management*), d'*analyse et programmation statistiques et de restitution*.

Il organise la collecte des données, s'assure de leur qualité, de leur cohérence, de leur sécurité et de leur pérennisation. Il les stocke dans des bases de données structurées, assure leur accessibilité, leur transmissibilité et leur extraction. Dans les services d'informatique décisionnelle, les bases de données sont utilisées pour construire des entrepôts (*data warehouse*) et restituer les informations qui serviront au pilotage de l'entreprise.

Le diplômé STID travaille en mode projet en relation avec un décideur, un service de son entreprise ou un client, pour réaliser une étude statistique. Ensemble, ils en définissent les objectifs et déterminent les données à analyser. Il participe au choix des méthodes statistiques les plus adaptées (de la statistique descriptive à la construction de modèles) et programme les analyses avec des logiciels spécialisés. Il peut être conduit à utiliser les outils professionnels d'extraction de connaissance dans les grands ensembles de données (*data mining, big data*).

Il synthétise les résultats et automatise leur production à l'aide d'outils adaptés.

Il les valorise via des rapports d'analyse, des présentations synthétiques telles que des tableaux de bord, du *reporting*, de la *data visualisation* ou encore des restitutions orales. Les quatre activités de base du diplômé sont donc :

1. contribuer à la conception d'études, d'enquêtes et à la réalisation d'analyses statistiques,
2. développer des programmes / applications d'analyse statistique et/ou de restitution,
3. concevoir, réaliser et gérer des bases de données,
4. contribuer à la conception de solutions d'informatique décisionnelle

L'importance de chacune varie selon les contextes d'exercice.

§ Identifier les sources d'information (internes, externes, web, etc.) et leurs caractéristiques (nature, volumétrie, fiabilité, etc.) (1,2,3,4)

§ Concevoir des bases de données opérationnelles, décisionnelles et/ou multidimensionnelles (3)

§ Développer des programmes de contrôles automatiques de la base de données pour valider la cohérence et l'exhaustivité des données (2,3)

§ Exploiter une base de données à l'aide d'un langage de requête (1, 2,3, 4)

§ Elaborer le cahier des charges (spécifications fonctionnelles et techniques, plan d'assurance qualité) d'une demande (étude, enquête, application, plan de sondage, etc.) (1,2,3,4)

§ Contribuer à la conception de questionnaires (1)

§ Contribuer au choix des méthodes statistiques et de data mining et les mettre en œuvre (1,2)

§ Utiliser des logiciels de gestion des données (SGBD) et d'analyse statistique (1, 2, 3,4)

§ Utiliser un outil d'intégration de données (ETL) (2,4)

§ Utiliser plusieurs langages de programmation et outils de développement (2,3,4)

§ Appliquer les bonnes pratiques de programmation des logiciels utilisés (2,3,4)

§ Rédiger et valider des tests (2,4)

§ Rédiger des documents techniques (guide utilisateur, etc.) (1, 2,3, 4)

§ Concevoir et réaliser un tableau de bord, une *Data Visualisation* (1,2,4)

§ Contrôler et valider les résultats des analyses statistiques et les interpréter : faire l'analyse critique des modèles et méthodes utilisés (1,2)

Compétences transversales non disciplinaires :

§ Rédiger et interpréter des documents professionnels, notamment un rapport d'analyse dans la langue de communication dédiée : français/anglais

§ Communiquer avec son environnement professionnel, interne et externe, y compris en anglais

§ Travailler en équipe projet, en utilisant des outils collaboratifs

§ Gérer un projet, en respectant les délais et les contraintes économiques à l'aide d'outils de gestion de projet

§ Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité et des normes environnementales

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Le diplômé STID peut exercer dans tous les secteurs d'activité ; aussi bien dans les entreprises que dans les administrations ou les associations. Quelques domaines d'applications parmi les plus significatifs :

- commerce : marketing et gestion de la relation client (sociétés d'études de marché, grande distribution, banques et assurances, télécommunications, SSII,...)
- santé : essais cliniques, études épidémiologiques, veille sanitaire, traitement de l'information médicale, économie de la santé (industrie pharmaceutique, recherche biomédicale, hôpitaux, organismes de santé publique, ...)
- industrie : contrôle de qualité, fiabilité, études en recherche et développement (aéronautique, automobile, agroalimentaire, énergie,...)
- services publics ou semi-publics : études socioéconomiques, gestion territoriale, aménagement du territoire, gestion des ressources, environnement (collectivités territoriales, directions régionales, observatoires de la santé, de l'économie, du tourisme,...)

Animateur ou assistant qualité ; Technicien qualité

Les emplois proposés par les entreprises correspondent à quatre profils de métier ou activités principales : chargé d'études statistiques, développeur statistique, data manager, chargé d'études décisionnelles – développeur décisionnel. Fréquemment, les entreprises proposent des emplois combinant plusieurs métiers, par exemple chargé d'études statistiques / data manager.

- La Statistique et l'Informatique décisionnelle sont des spécialités utiles dans presque tous les secteurs d'activité

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est obtenue pour l'acquisition par la formation après évaluation concernant les unités d'enseignement capitalisables suivantes :

- UE11 : Accueil (5 ECTS)
- UE12 : Statistique et outils mathématiques (10 ECTS)
- UE13 : Introduction à l'informatique et au décisionnel (9 ECTS)
- UE14 : Environnement économique et communication (6 ECTS)
- UE21 : Introduction à la statistique inférentielle (10 ECTS)
- UE22 : Bases de l'informatique et du décisionnel (7 ECTS)
- UE23 : Economie, management et communication (7 ECTS)
- UE24 : Projet (6 ECTS)
- UE31 : Statistique (9 ECTS)
- UE32 : Solutions décisionnelles (7 ECTS)
- UE33 : Environnement économique et professionnel (6 ECTS)
- UE34 : Application professionnelle (8 ECTS)
- UE41 : Statistique et informatique décisionnelle (7 ECTS)
- UE42 : Environnement professionnel et domaines d'application (9 ECTS)
- UE43 : Projet et stage (14 ECTS)

Dans le cas d'acquisition par la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'évaluation se fait sur la base du référentiel d'activités et de compétences de la spécialité.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.

En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement)

Arrêté du 16 juillet 1969 : création de la spécialité sous la dénomination « Statistiques, études économiques et techniques quantitatives »

Références autres :

Décret modifié du 12 novembre 1984 relatif aux IUT

Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 mai 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Statistique et informatique décisionnelle

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

enquête ADIUT (<https://idges.pleiade.education.fr/vfep/iut/iut.htm>).

Autres sources d'information :

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

[ministère de l'enseignement supérieur](#)

Lieu(x) de certification :

chaque université est responsable du processus de certification

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

<http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification :

La spécialité a été créée par arrêté du 16 juillet 1969 sous la dénomination « Statistiques, études économiques et techniques quantitatives ». Par arrêté du 19 septembre 1986, elle est devenue « Statistique et traitement informatique des données ». Par arrêté du 18 juin 2009, elle porte le nom « Statistique et informatique décisionnelle »

Précédent arrêté relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Statistique et informatique décisionnelle : *arrêté du 18 juin 2009*